



Direction des ressources humaines
Sous-Direction des compétences
Bureau du recrutement

AVIS DE RECRUTEMENT SANS CONDITION DE DIPLÔME Adjoint·e technique de 1^{ère} classe spécialité mécanicien·ne automobile (DILT)

Un recrutement sans condition de diplôme d'adjoint·e technique spécialité mécanicien·ne automobile est organisé à partir du 12/10/2026.

CONTEXTE :

La Ville de Paris vous offre des possibilités d'effectuer une carrière particulièrement intéressante en termes de responsabilités et de formation. Selon vos compétences, votre formation, vos aspirations, votre expérience, vous pourrez tout au long de votre parcours professionnel

- o Vous former
- o Évoluer hiérarchiquement ou effectuer des mobilités géographiques tout en restant dans la capitale
- o Travailler dans un esprit de collaboration visant l'intérêt commun
- o Concilier votre vie professionnelle et votre vie privée.

Tous les talents et les diversités de parcours sont bienvenus.

DESCRIPTION DU POSTE ET CONDITIONS D'EXERCICES :

Les mécanicien·nes en automobile travaillent au sein de la Direction de l'Immobilier, de la Logistique et des Transports (DILT), affecté·e·s dans l'un des 6 ateliers (5 à la division des locations de véhicules et 1 atelier-poids lourds à la division de la logistique et des transports).

Ils-elles sont amené·e·s à réaliser selon leur affectation, l'ensemble des tâches ci-dessous :

Réparation et maintenance du matériel du Service technique des Transports Automobiles Municipaux (STTAM), dépannages ponctuels sur le terrain, relations avec différents interlocuteurs, nettoyage.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

Travail dans un atelier de mécanique avec quelques déplacements en véhicule de service dans Paris et petite couronne pour des dépannages sur voie publique ou sur sites.

CONDITIONS POUR POSTULER :

Ce recrutement est ouvert aux candidat·e·s remplissant, au plus tard à la date de la première épreuve, les conditions générales d'accès à la fonction publique :

- Être de nationalité française ou ressortissant·e d'un autre État membre de l'Union Européenne ;
- Jouir de ses droits civiques ;
- Posséder un bulletin n°2 du casier judiciaire dépourvu de mentions incompatibles avec l'exercice des fonctions ;
- Se trouver en position régulière au regard du code du service national ;
- Remplir les conditions d'aptitude physique exigées pour l'exercice de la fonction ;
- Remplir les conditions d'âge légales pour travailler

MODALITÉS DES ÉPREUVES :

Le recrutement comprend les épreuves suivantes :

I – Sélection des candidatures sur dossier :

II – Épreuves d'admission :

- Une épreuve orale - Entretien de motivation et de vérification de l'aptitude à tenir l'emploi
- Une épreuve pratique de mise en situation professionnelle

En introduction, le jury vous demandera de vous présenter en abordant les points suivants :

Votre parcours professionnel, Les compétences acquises, Vos motivations à rejoindre la Ville de Paris sur les missions d'adjoint·e· technique mécanicien·ne· automobile spécialité engins de la propreté.

Il vous est conseillé de préparer votre présentation et de réviser les points suivants : les missions d'un adjoint d'animation spécialité activités adaptées pour adultes, les droits et devoirs des fonctionnaires, l'organisation de la Ville de Paris. Vous trouverez toutes ces informations sur le site de la Ville de Paris et sur la fiche fonction joint à votre convocation pour l'épreuve orale.

Les résultats des épreuves seront affichés à une date précisée ultérieurement sur les panneaux extérieurs de la direction des ressources humaines, 2 rue de Lobau – 75004 Paris et sur www.paris.fr/paris-recrute

Les lauréat·e·s recruté·e·s seront nommé·e·s stagiaires puis titularisé·e·s au bout d'un an si leur manière de servir a donné satisfaction. Pour être nommé·e·s, ils·elles devront fournir les justificatifs attestant qu'ils·elles remplissent les conditions générales d'accès à la fonction publique mentionnées ci-dessus.

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

Il convient de vous inscrire à partir **DU 15 JUIN AU 03 JUILLET 2026**

Par internet sur le site : <https://www.paris.fr/rejoignez-nous>

Devront être impérativement joints les documents suivants :

- Votre carte nationale d'identité ;
- Un curriculum vitae détaillé indiquant notamment les éléments complets d'état civil, le niveau d'études, les formations suivies et les emplois occupés en précisant leur durée ; (il vous est possible d'utiliser le modèle CV permettant de présenter votre parcours professionnel à remplir, téléchargeable sur www.paris.fr/paris-recrute

Les candidats sont invités à joindre tout document utile (lettre de motivation).

Condition particulière : Permis B exigé

MODALITÉS DE RECRUTEMENT ET INSCRIPTION PAR VOIE SPÉCIFIQUE :

La ville de Paris organise aussi un recrutement d'adjoint-e-technique mécanicien-ne-automobile spécialité engins de la propreté par voie spécifique réservé aux personnes bénéficiaires de l'obligation d'emploi dont les travailleurs en situation de handicap. Les dates d'inscription au recrutement par voie spécifique sont identiques à celles du recrutement par voie générale, un délai supplémentaire de 15 jours est accordé pour les dépôts de dossiers. Ce recrutement est conditionné au nombre de postes vacants, aux compétences recherchées et à la compatibilité du handicap avec le poste souhaité.

Vous pouvez candidater selon les modalités décrites ci-dessous. Les inscriptions aux deux voies de recrutement seront examinées en parallèle.

➔ Par internet :

<https://recrutement.paris.fr/recrutement/jsp/site/Portal.jsp?page=offre&view=recrutementSpecifique>

➔ ou par formulaire de candidature **par voie spécifique** à retirer et à déposer à l'adresse suivante : Ville de Paris - Direction des ressources humaines – bureau du recrutement – 2, rue de Lobau – 75004 Paris.

Pour être enregistrée et afin d'étudier votre candidature, votre inscription doit comporter impérativement les documents suivants :

- Votre carte nationale d'identité ;
- Le formulaire de candidature rempli ;
- Un curriculum vitae détaillé indiquant notamment les éléments complets d'état civil, le niveau d'études, les formations suivies et les emplois occupés en précisant leur durée ; (il vous est possible d'utiliser le modèle CV permettant de présenter votre parcours professionnel à remplir)
- L'ensemble de ces documents sont téléchargeables sur le lien suivant :

<https://www.paris.fr/pages/le-recrutement-des-travailleurs-en-situation-de-handicap-4674>

- Vous devez également joindre le document attestant que vous êtes bénéficiaire de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH, RQTH, AAH, carte mobilité inclusion mention invalidité, etc.).

Les candidats sont invités à joindre tout document utile (lettre de motivation).

Condition particulière : Permis B exigé

MODALITÉS DES ÉPREUVES PAR VOIE SPÉCIFIQUE

Les candidats dont le dossier est recevable (après sélection) seront convoqués pour passer l'épreuve d'admission :

- Une épreuve orale - Entretien de motivation et de vérification de l'aptitude à tenir l'emploi
- Une épreuve pratique de mises en situations professionnelles (détection et réparation de panne, une ou plusieurs questions techniques seront posées durant l'intervention)

Les candidats nécessitant des aménagements d'épreuves, doivent joindre un certificat médical récent à remplir et téléchargeable sur www.paris.fr/recrutement établi par un médecin agréé-e précisant la nature des aménagements d'épreuves.

La liste des médecins agréé-e-s est disponible auprès du centre de gestion de votre département sur <https://www.iledefrance.ars.sante.fr/listes-de-medecins-agrees-en-ile-de-france>

Les résultats seront communiqués individuellement par voie postale ou par mail. En cas de réussite, les agents recrutés le sont en qualité d'agent contractuel pour une période d'un an, renouvelable une fois. À l'issue de cette période, ils sont titularisés, sous réserve d'avoir fait preuve de leur aptitude à exercer leurs fonctions.

En cas de difficulté pour l'inscription en ligne, nos équipes vous accueillent à l'adresse suivante : Ville de Paris - direction des ressources humaines – bureau du recrutement – 2, rue de Lobau – 75004 Paris du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.